

## Présentation

Le PCA (Plan de Continuité de l'Activité) est un document autonome possédant un lien organique fort avec le PSBC en assurant la gestion de l'après crise. L'intégration du PCA au PSBC permet de pallier l'absence possible de ce document autonome ou de la spécialiser pour répondre aux besoins du PSBC.

La méthodologie d'un PCA nécessite une analyse fine des processus de travail. Cette étude propose un exemple inspiré du PCA intégré au PSBC du CCE de Poitiers. Ce scénario propose une structure partagée entre deux institutions pour un total de 5 agents. Les modalités d'activation du PCA sont indiquées dans le PSBC.

Par souci de clarté, les noms des institutions et des agents ont été anonymisés. Les institutions sont renommées « A » et « B ». Les agents sont indiqués comme appartenant à l'institution « A » ou « B ». S'il s'agit d'un agent particulier, un numéro suit la lettre (ex : « Agent A1 » = agent au poste avec le plus de responsabilités de l'institution « A »).

### Pour plus d'informations :

Coursaget, A., Haas L., « Le plan de continuité d'activité (PCA) : Approche méthodologique », *Sécurité et stratégie*, vol. 18, n°1, 2015, p. 13-20.

<https://www.cairn.info/revue-securite-et-strategie-2015-1-page-13.htm>

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, *Guide pour réaliser un plan de continuité de l'activité*, 2013.

[https://www.economie.gouv.fr/files/hfds-guide-pca-plan-continuite-activite-\\_sgdsn.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/hfds-guide-pca-plan-continuite-activite-_sgdsn.pdf)

## Définitions

La définition d'un Plan de Continuité de l'Activité (PCA) retenue pour cette analyse est :

Le PCA représente l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services ou d'autres tâches opérationnelles essentielles ou importantes de l'entreprise, puis la reprise planifiée des activités<sup>1</sup>

Le PCA propose une analyse de l'organisation du travail, afin de définir les points critiques d'intervention pour la poursuite des activités et rétablir un retour à une situation normale antérieure au sinistre.

### Lexique spécifique au PCA

Durée maximale d'interruption acceptable (DMIA) :	Estimation de la durée acceptable pour l'arrêt d'une mission.
<b>Mode très dégradé</b> :	L'ensemble des missions ne sont pas réalisées.
<b>Mode dégradé</b> :	L'ensemble des missions est réalisé avec des adaptations.
Dépôt de repli :	Lieu de stockage des œuvres, dans le cadre du PSBC, suite à un sinistre.
Dépôt résidentiel :	Évolution du dépôt de repli, ou tiers lieu, pouvant effectuer le stockage des œuvres et l'accueil du public.

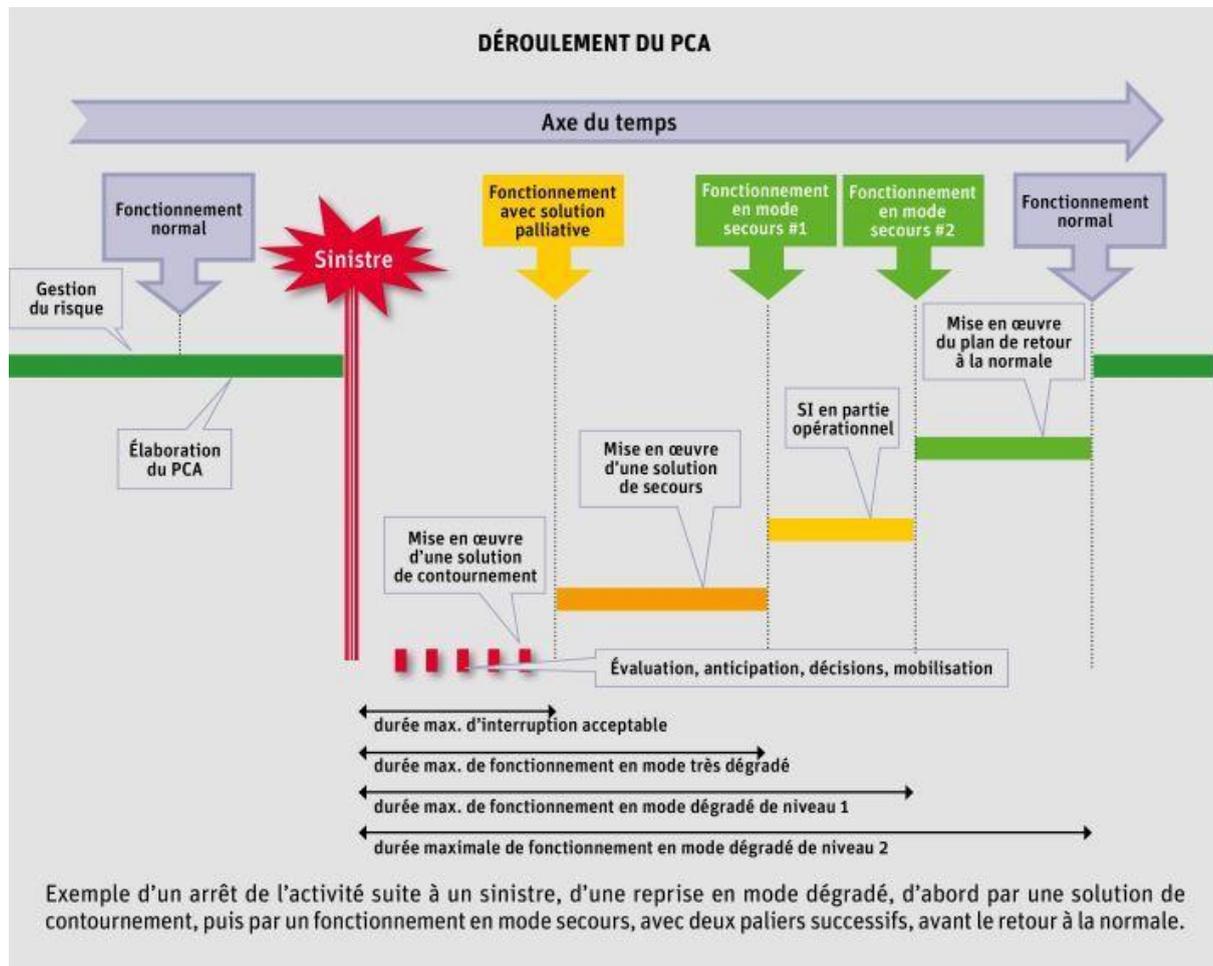
---

<sup>1</sup> Règlement n° 97-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière du 21 février 1997.

Texte issu de : Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, *Guide pour réaliser un plan de continuité de l'activité*, 2013, p4.

[https://www.economie.gouv.fr/files/hfds-guide-pca-plan-continuite-activite-\\_sgdsn.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/hfds-guide-pca-plan-continuite-activite-_sgdsn.pdf)

## Déroulement du PCA



### Source de l'image :

Les fiches pratiques, Définir les objectifs de continuité en mode dégradé et pour la reprise d'activité, fiche 15, page 3/3.

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, *Guide pour réaliser un plan de continuité de l'activité*, 2013, p.41.

[https://www.economie.gouv.fr/files/hfds-guide-pca-plan-continuite-activite-\\_sgdsn.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/hfds-guide-pca-plan-continuite-activite-_sgdsn.pdf)

## **ETAPE 1 : Analyser l'organisation du travail**

### **But : établir le lien entre les agents et les missions et hiérarchiser ces dernières**

Le CCE est une structure de l'institution A en gestion partagée avec l'institution B. Ce partage se retrouve sur la composition du personnel avec deux agents A et trois agents B. Un agent de chaque institution est à temps partiel.

Les tâches peuvent se résumer autour de quatre catégories avec les spécificités d'organisation suivantes :

- Conservation et Scientifique, relation avec le public

La conservation des œuvres et l'accueil des chercheurs sont des activités animées par les deux parties.

- Juridique et régalién

Le domaine juridique, qualifié de régalién, s'explique par un engagement de la puissance de l'État. Il s'agit d'un domaine réservé des agents A.

- Fonctions supports

Les fonctions supports (achat, secrétariat) sont une activité mixte, lors de la phase d'élaboration, entre les deux institutions. L'acte final de réalisation est d'une manière courante une prérogative de l'institution A.

Les missions sont évaluées selon le caractère indispensable au service et la durée maximale d'interruption acceptable (DMIA). L'ajout des agents affectés à chaque mission permet de comprendre les processus de travail.

Catégorie	Mission	Agents	Absolument nécessaire au service ?	DMIA
Conservation	Conservation des œuvres	Agent A1, Agents B	Oui	15 jours
	Conservation des œuvres sensibles	Agent A1, Agents B	Oui	0 jours
	Conservation des données scientifiques	Agents A, Agents B	Oui	1 mois
Juridique et régalién	Gestion des mouvements des œuvres	Agent A1	Oui	1 mois
	Suivi des situations juridiques	Agent A1	Oui	15 jours
	Prise en charge des dépôts archéologiques	Agent A1	Oui	2 mois
	Expertise, conseil sur le mobilier	Agent A1	Oui	2 jours
Scientifique, relation avec le public	Prêt des œuvres	Agent A1	Non	1 mois
	Accueil des chercheurs	Agent A1, Agents B	Non	2 mois
Fonctions supports	Achat conditionnement	Agent A2, Agent B1	Non	9 mois
	Secrétariat	Agent A2	Oui	1 mois

Les agents de l'institution A disposent d'un bureau, sur un autre site, en complément du poste de travail au CCE. L'alternance entre ces lieux est une pratique habituelle pour ces agents. **Cet élément est un point de résilience important en cas de sinistre au CCE.**

## ETAPE 2 : Penser l'organisation du travail lors d'un sinistre

La conséquence d'un sinistre est d'augmenter le nombre de tâches (dans cet exemple : le récolement et le soin aux œuvres) et de rendre indisponible le lieu courant de travail jusqu'à sa réhabilitation (nettoyage, travaux).

Catégorie	Mission	Qualification de lieux	Mode de travail
Conservation	Conservation des œuvres	Dépôt de repli	Mode dégradé
	Conservation des données scientifiques	Dépôt de repli	
Juridique et régalién	Gestion des mouvements des œuvres	Télétravail (ou bureau « A »)	Mise en place envisageable en deux jours (récupération des sauvegardes, mise en place VPN, ...)
	Suivi des situations juridiques	Télétravail (ou bureau « A »)	Mode dégradé
	Expertise, conseil sur le mobilier	Télétravail (ou bureau « A »)	
	Prise en charge des dépôts archéologiques	Dépôt résidentiel	Nécessite le récolement des œuvres et l'aménagement du dépôt pour l'accueil du public. Mode très dégradé
Scientifique, relation avec le public	Prêt des œuvres	Dépôt de repli	Nécessite le récolement des œuvres. Mode très dégradé
	Accueil des chercheurs	Dépôt résidentiel	Nécessite le récolement des œuvres et l'aménagement du dépôt pour l'accueil du public. Mode très dégradé

Fonctions supports	Achat conditionnement	Télétravail (ou bureau « A »)	Mise en place envisageable en deux jours (récupération des sauvegardes, mise en place VPN, ...) <b>Mode dégradé</b>
	Secrétariat	Télétravail (ou bureau « A »)	
Suite de crise	Travaux bâtimentaires	Temps incompressible	Selon la nature du sinistre, ces tâches peuvent être externalisées. Temps incompressible définissant le retour à la situation antérieure à la crise.
	Nettoyage, retour des collections	CCE	
	Soins aux œuvres, récolement	Dépôt de repli	<b>Phase clé</b> définissant la fin du <b>mode très dégradé</b>

Ce tableau permet d'établir plusieurs constats :

- **La sauvegarde des missions régaliennes**, pouvant être effective en deux jours (mise en place du travail distant). A l'exception de la réception des prises en charge des dépôts archéologiques.

- **L'identification de la fin du mode très dégradé qui est l'élément le plus structurant du PCA**. Deux conditions sont nécessaires pour évoluer vers le mode dégradé, un stockage des œuvres (conditionnement, récolement, inventaire) et l'aménagement d'un accueil du public (lieu et procédure). Le dépôt de repli évolue vers un dépôt résidentiel permettant l'attente, en mode dégradé, du retour à la normale au CCE.

- **Analyser les nouveaux postes de travail**. Le télétravail doit être préparé (matériel, accès aux données) ainsi que le nouveau lieu de travail en zone de repli et résidentiel (accès, mobilier, ...). Il en est de même pour les tâches de réhabilitation du lieu du sinistre.

### **ETAPE 3 : Identifier les ressources critiques**

L'inventaire thématique des ressources critiques permet de mettre en évidence les éléments nécessaires à une application efficace du PCA.

- Ressource « Numériques »

Connaître les capacités de sauvegarde des données, les moyens matériels disponibles et la possibilité de travail en mode distanciel.

- Ressource « Conditionnement »

L'ensemble des ressources de conditionnement (caisses, mousses, étiquettes, ...) répond aux premiers critères d'urgence. La mutualisation des moyens et la création d'un « stock stratégique » au sein d'un réseau d'assistance peut être mis en place.

- Ressource « Humaines »

Identifier un vivier de personnes sensibles, ou formées, à la conservation et à la manipulation des œuvres.

- Ressource « Image »

Le sentiment d'appartenance au réseau CCE, et les liens avec d'autres institutions sont à maintenir et à développer. L'influence de ces liens porte sur les domaines logistiques, humains et matériels.

- Ressource « Informations »

Le PSBC par ses procédures, annuaires et références numériques, propose un accès rapide aux questions de conservation et de sauvegarde des œuvres.

## ETAPE 4 : Enrichir l'analyse par votre expérience (retex, incidents, exercices)

L'analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) permet de résumer les forces et les faiblesses d'une structure. L'analyse des incidents, des retours d'expériences ou des incidents permet d'enrichir la réflexion sur les ressources critiques et les capacités d'adaptation.

Analyse SWOT du CCE (exemple)	Positif	Négatif
Facteurs internes	Forces (S)	Faiblesses (W)
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sauvegarde des données numériques externe au site</li><li>- Culture du déplacement professionnel</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Moyenne d'âge élevée</li><li>- Multiplication des institutions</li></ul>
Facteurs externes	Opportunités (O)	Menaces (T) pour les collections
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pratique récente de la résilience (Covid)</li><li>- Réserve de compétences mobilisables (réseau mutualisation)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Risque de contamination (rongeurs, moisissures).</li><li>- Risque de sécurité et de sûreté.</li><li>- Risque de dissociation, de pertes</li></ul>

**Comme l'ensemble des plans d'actions : communiquer, s'exercer et mettre à jour !**